



**VENDREDI 3 DECEMBRE 2021**  
**CONFERENCE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS**  
*Manifestation sous réserve de la situation sanitaire – remboursement en cas d'annulation*

**Vers de nouvelles relations acheteur-entreprise...**

Pendant et désormais après la pandémie, qu'est-ce qui a changé dans les relations entre les acheteurs et les titulaires de marchés publics ? Comment les relations se sont-elles améliorées... ou non ? Quelles sont les perspectives de progrès et les actions à consolider ? La situation a-t-elle permis à l'innovation de se distinguer ? Sommes-nous (enfin) rentrés dans le XXI<sup>e</sup> siècle de la commande publique ?

Ce sera bien évidemment l'occasion également de faire un point sur l'actualité et la jurisprudence, toujours prégnantes, de la commande publique.

**GHU Paris - Amphithéâtre Morel -1 rue Cabanis - PARIS 75014**

*Métro Glacière, arrivée rue Cabanis ; prendre l'allée Paul Verlaine dans l'établissement*

**Avec notamment la participation de**

**Laure BEDIER, directrice des affaires juridiques, Ministères économiques et financiers**

**Maître Raphaël APELBAUM, avocat associé, cabinet LexCase**

**Maître Rodolphe RAYSSAC, avocat, cabinet Rayssac Avocats**

.....

*Journée animée par Alain BENARD, président de l'AAP*

**PROGRAMME**

**8h30 : accueil**

**8H50 : allocution de bienvenue**

**9H00 - Point sur l'actualité de la commande publique, la crise sanitaire, les évolutions attendues.**

*Intervenante : Laure BEDIER, directrice des affaires juridiques, Ministères économiques et financiers*

*Echanges avec la salle*

**10H – Etat de la réglementation et jurisprudence de l'année 2021 – grands thèmes**

*Intervenants : maître Raphaël APELBAUM, cabinet LexCase, et maître Rodolphe RAYSSAC, cabinet Rayssac Avocats*

*Echanges avec la salle*

**Doctrines et actualités**

**11H15 : pause**

**11H30 – Table ronde : après la pandémie, qu'attendent les entreprises des acheteurs ?**

La crise sanitaire a fait émerger de nouvelles pratiques ou a rappelé qu'un contrat se devait être équilibré et se construisait et s'exécutait à deux : un acheteur et un opérateur économique. Qu'est-ce que les entreprises attendent désormais d'un acheteur public, aussi bien dans la passation que dans l'exécution d'un contrat de la commande publique ? Quel est l'impact des nouveaux CCAG sur le rééquilibrage des relations ?

*Intervenants : Vanessa LABBEE société API Restauration, Céline ADENIS, Chargée clientèle et diététicienne, société API Restauration, Christophe MERIENNE, Délégué aux Affaires juridiques de droit public, groupe EGIS, représentant le MEDEF, un représentant du médiateur des entreprises (à confirmer), David MORALES, vice-président confédéral en charge des affaires économiques représentant la CAPEB. Arnaud LATRECHE, vice-président de l'AAP.*

*Echanges avec la salle*

**Pragmatique et concret**

**12H30 : pause déjeuner (centre FIAP)**

#### 14H00 - Table ronde : relations acheteurs/opérateurs économiques : une relation à 4 ?

On a souvent tendance à l'oublier mais l'acheteur n'est pas seul, il doit aussi compter parfois sur le comptable public et/ou le bureau des relations avec les collectivités territoriales de la préfecture. Quelle est la place et le rôle de chacun dans la commande publique et lors de la passation et/ou l'exécution d'un marché ? Dans quelles conditions est-il indispensable de consulter préalablement le comptable et la « Pref » ? Quelle est la place et le rôle du médiateur des entreprises en cas de difficultés ?

*Intervenants : Agnès LESCA, cheffe du bureau du contrôle de la légalité et du conseil aux collectivités à la Préfecture de la Loire-Atlantique, Alain BÉNARD, Caroline CHARNET, David JOURDAN et Arnaud LATRECHE de l'AAP, un comptable public (à confirmer).*

*Echanges avec la salle*

**Pragmatique et concret**

#### 15H15-15H30 : pause

#### 15H30 – Comment qualifier et mettre en œuvre un marché innovant en partenariat avec une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ?

Les situations contraignantes et anxiogènes permettent de développer l'innovation et de faire émerger de nouvelles pratiques ou méthodes dans la relation acheteur/entrepreneur. La création d'une plateforme de formation numérique en ligne par le musée du Louvre en est un exemple concret.

*Intervenants : Amélie de Ronseray, Associée - Directrice du développement et de l'innovation représentant la société ARTIPS, Sylvie NICOLLE, responsable achat du musée du Louvre, Frédérique VERNET sous-directrice juridique et de l'achat public, Daniel SOULIE, responsable de médiation et chef de projet sur l'expérimentation*

*Echanges avec la salle*

**Pragmatique et concret**

#### 16h10 - Point d'actualité sur les travaux de l'AAP : guides, site internet et partenariats institutionnels en cours

**Information**

#### 16h30 : clôture de la conférence suivie de l'assemblée générale de l'association des acheteurs publics

*Comme chaque année, un diaporama complet de l'actualité et des principales jurisprudences, réalisé par les experts de l'AAP, sera transmis à chaque participant.*

**Inscriptions ouvertes dès à présent en téléchargeant le bulletin de participation disponible sur le site [www.aapasso.fr](http://www.aapasso.fr) à remplir et à retourner par courriel dans les meilleurs délais à [contact@aapasso.fr](mailto:contact@aapasso.fr)**



AVEC LA PARTICIPATION DES EXPERTS DE L'ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS ET EN PARTENARIAT AVEC LA GAZETTE DES COMMUNES, LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS, ACHATPUBLIC.COM, DECISION ACHATS, L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE, AUVERGNE-RHONE-ALPES ENERGIE ENVIRONNEMENT, RESECO, L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS TERRITORIAUX DE FRANCE

